



Coralie DESNOUES &lt;urbanisme@mairie-mouilleronlecaptif.fr&gt;

---

## Arrêt révision générale PLU

2 messages

---

**GILBERT-MAHE hélène** <helene.gilbert-mahe@vendee.fr>

23 juin 2021 à 10:36

À : Coralie DESNOUES &lt;urbanisme@mairie-mouilleronlecaptif.fr&gt;

Bonjour Madame, vous nous avez consulté dans le cadre de l'arrêt de la révision générale PLU de Mouilleron le Captif.

Je vous prie de trouver ci-dessous les remarques faites par la Direction des Routes :

« Ce projet de révision comporte 7 OAP, dont 5 prévoient des accès sur les RD2 et RD100 :

OAP1, rue de Beaupuy : il est prévu 185 logements sur 7,2ha en entrée d'agglomération. Un accès est prévu sur la RD100. Une attention particulière devra être portée sur cet accès du fait de l'ampleur du projet, du panneau d'entrée d'agglomération situé à proximité et du carrefour avec la voie communale du Perchambaud. Il est prévu un emplacement réservé au profit de la commune pour la réalisation d'un giratoire (ER n°4).

OAP3, extension de Beaupuy : ce site d'une surface de 7ha est situé entre la RD100 et la RD763. La desserte de ce site est prévu par le giratoire existant sur la RD100.

OAP5, cœur de bourg : ce site, d'une surface de 2,8ha, est prévu de part et d'autre de la RD2, en agglomération. Tout nouvel accès devra faire l'objet d'une permission de voirie auprès de l'ARD sud-Ouest. Il est prévu un emplacement réservé au profit de la commune pour la réalisation d'un accès (ER n°10).

OAP6, rue de la Roche : ce site d'une surface de 1,6ha pour 40 logements, prévoit un accès sur la RD2. Tout nouvel accès devra faire l'objet d'une permission de voirie auprès de l'ARD sud-Ouest.

OAP7, Saint-Eloi : ce site, d'une surface de 2,8ha, à vocation artisanale, situé au sud-ouest de la commune, devra être desservi par le giratoire existant sur la RD100.

*Les caractéristiques techniques de ces accès sur les RD2 et RD100 devront être validées au préalable par les services instructeurs du Département.*

Par ailleurs, le projet de PLU prévoit bien les possibilités d'exhaussements et d'affouillements liés à des infrastructures routières.

Les marges de recul qui seront appliquées sont conformes au règlement départemental de voirie

Plusieurs emplacements réservés au profit de la Commune ou de l'Agglomération impactent des RD. Il s'agit :

- ER n°2 (4740 m2), création d'un giratoire au niveau du Sensis, à l'intersection de la RD2 et de la RD100A,

- ER n°4 (3678 m2), création d'un giratoire à l'entrée de l'OAP1 sur la RD100,
- ER n°5 (147 m2), élargissement du trottoir, rue de Beaupuy, RD100, à proximité de l'OAP6,
- ER n°7 (4908 m2), création d'une piste cyclable le long de la RD100,
- ER n°10 (186 m2), création d'un accès sur la RD2 pour l'OAP5.

Ce projet de PLU n'appelle pas d'autres d'observations particulières de la part de la Direction des Routes. »

Les autres Directions consultées n'ont pas de remarque.

Je reste à votre disposition, bien cordialement

**Hélène GILBERT-MAHE**

Direction de la Contractualisation et de l'Ingénierie / Secteur Aménagement et Tourisme  
Gestionnaire des programmes en Aménagement et Urbanisme  
poste : 86 12 / tel : 02 28 85 86 12 / mobile : 06 83 33 85 12  
[helene.gilbert-mahe@vendee.fr](mailto:helene.gilbert-mahe@vendee.fr)



190 BOULEVARD BRIAND 85000 LA ROCHE SUR YON

---

**Coralie DESNOUES** <[urbanisme@mairie-mouilleronlecaptif.fr](mailto:urbanisme@mairie-mouilleronlecaptif.fr)>

23 juin 2021 à 10:57

À : Benoît Boucher <[benoit@laboitedelespace.fr](mailto:benoit@laboitedelespace.fr)>, Lucile BOURA PERRAUDEAU <[sg@mairie-mouilleronlecaptif.fr](mailto:sg@mairie-mouilleronlecaptif.fr)>, Pascal THIBAUT <[pascal.thibault1@sfr.fr](mailto:pascal.thibault1@sfr.fr)>, Gisèle SEWERYN <[gisele.seweryn@wanadoo.fr](mailto:gisele.seweryn@wanadoo.fr)>, Jacky GODARD <[mr-le-maire@mairie-mouilleronlecaptif.fr](mailto:mr-le-maire@mairie-mouilleronlecaptif.fr)>

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous l'avis du département concernant la révision du PLU.

Vous en souhaitant bonne réception,  
Cordialement,

**Coralie DESNOUES - Responsable du Service Urbanisme**

Hôtel de Ville

8 rue de la Gillonnière - 85000 Mouilleron le Captif

Tél : 02 51 31 10 55 - Fax : 02 51 38 05 44

[urbanisme@mairie-mouilleronlecaptif.fr](mailto:urbanisme@mairie-mouilleronlecaptif.fr)

[www.mairie-mouilleronlecaptif.fr](http://www.mairie-mouilleronlecaptif.fr)

----- Forwarded message -----

De : **GILBERT-MAHE hélène** <[helene.gilbert-mahe@vendee.fr](mailto:helene.gilbert-mahe@vendee.fr)>

Date: mer. 23 juin 2021 à 10:37

Subject: Arrêt révision générale PLU

To: Coralie DESNOUES <[urbanisme@mairie-mouilleronlecaptif.fr](mailto:urbanisme@mairie-mouilleronlecaptif.fr)>

[Texte des messages précédents masqué]